

moins coûteux de consultants privés et l'achat d'autres services.

On ne peut pas dire que tous les services gouvernementaux sont capables de concentrer leurs efforts sur un problème donné comme celui des inégalités régionales. Par exemple, le ministère de l'Expansion économique régionale a dépensé, avec un certain succès, des millions de dollars dans les provinces atlantiques pour développer l'économie de la région. Mais dès que ce ministère a voulu implanter de nouvelles industries, l'absence de politiques cohérentes et progressistes en matière de transport a entravé ses efforts.

Il est facile de prouver à l'heure actuelle que le gouvernement se comporte comme tout un ensemble d'empires séparés. Ces empires se font souvent concurrence et, parfois, ils entrent en conflit les uns avec les autres. Par exemple, le principe du «paiement par l'utilisateur» dans le domaine des transports s'oppose directement à l'utilisation des transports comme outil de développement, option envisagée par les premiers ministres canadiens réunis cette année au sommet de St. Andrews, Nouveau-Brunswick.

Il semble qu'une stratégie globale vis-à-vis des problèmes de la région atlantique fasse défaut au gouvernement. Celui-ci a annoncé qu'il financerait des études sur certaines formes d'énergie renouvelable, ce qui est fort louable. Mais qu'en est-il des autres formes d'énergie et des sources d'énergie propres à la région atlantique? Il n'y a pas de stratégie globale. Le gouvernement ne peut ou ne veut pas s'attaquer au problème dans son entier et, de concert avec les provinces atlantiques, mettre au point une stratégie destinée à remédier à la situation. Il n'y a pas de solutions simples, mais le gouvernement fédéral devrait s'engager à trouver des réponses.

A mon avis, le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les gouvernements des provinces atlantiques et donner la priorité à l'approvisionnement en énergie électrique dans la région et à sa distribution. Les domaines où j'envisage la collaboration engloberaient la mise en service d'une centrale électrique propre aux Maritimes, raccordée aux régions adjacentes du Canada et des États-Unis afin d'en optimiser tous les avantages. Cela, à mon sens, constituerait un grand pas vers l'intégration des centrales des autres provinces en un éventuel réseau national.

Le Canada devrait encourager les études et la mise en valeur des ressources hydrauliques inutilisées—spécialement dans les grandes régions reculées du nord du Canada—susceptibles de fournir de l'énergie renouvelable à un réseau de distribution d'énergie électrique canadien. Les ressources hydrauliques inutilisées de vingt rivières au Labrador—les plus importantes se trouvant à Gull Island et aux chutes Muskrat—composent le potentiel hydro-électrique le plus attrayant de l'Amérique du Nord.

Le gouvernement devrait encourager l'aménagement d'une usine marémotrice dans la baie de Fundy, usine qui pourrait répondre en grande partie aux besoins énergétiques des Canadiens. Depuis 1969, le manque de planification du gouvernement et l'absence complète d'une politique globale ont fait que les études sur l'usine marémotrice de la baie de Fundy ont progressé à pas de tortue. Compte tenu des besoins énergétiques de notre continent pour les années 1990, des prévisions concernant nos ressources en voie d'épuisement, et de l'augmentation des prix des combustibles fossiles, l'énergie de la

L'économie canadienne

baie de Fundy apparaît comme une possibilité intéressante présentant des avantages socio-économiques énormes pour tout l'Est du Canada.

Quant à la baie de Fundy, on peut se demander si une source d'énergie renouvelable saura attirer des industries chimiques ou basées sur les métaux? La région pourra-t-elle procurer assez de main-d'œuvre, des moyens de transport suffisants, un port de mer et autres infrastructures nécessaires? Dans le domaine des industries lourdes, il y a un décalage considérable entre les avants-projets de la planification et le début de la construction. Il est regrettable que le MEER ne participe pas aux études sur la baie de Fundy, et l'on voit ici encore un exemple où le gouvernement n'a pas su demander à ses ministères l'effort concerté qui permettrait de régler la question de la disparité régionale. Il est donc impérieux que le MEER participe immédiatement aux travaux concernant la mise en valeur possible et, je l'espère, probable de la baie de Fundy, afin de maximiser les possibilités d'emploi.

Le Canada a besoin de politiques de développement économique à l'échelle nationale et à l'échelle régionale, qui se greffent à un objectif national commun.

Dans l'Est du Canada, les possibilités de développement sont énormes, mais nous avons besoin pour en tirer partie d'une impulsion à l'échelle nationale. Avec Saint-Jean et Halifax, deux ports en eau profonde ouverts toute l'année, il nous est possible de vendre du transport aux côtes atlantiques qui, pour la plupart, n'ont pas de ports en eau profonde. En appliquant des tarifs plus souples et des règlements de contingentement et avec l'appui actif du gouvernement fédéral, ces ports peuvent devenir la porte d'entrée du commerce atlantique, et s'ils sont reliés par un système de transport moderne au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, ils pourront permettre à d'autres régions d'avoir de nouveaux centres d'expansion.

Le gouvernement fédéral ne devrait pas se contenter de donner à un ministère comme le MEER des pouvoirs limités. Il devrait établir les rouages qui permettraient d'obtenir des résultats coordonnés ce qui, au chapitre du développement économique régional, assurerait la coordination des politiques de tous les ministères, et notamment du Transport, des Finances et du Commerce avec celles du MEER.

Je ne saurais jamais trop insister sur l'importance d'un effort de coordination au sein des ministères fédéraux. Il faut également coordonner les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux, spécialement dans la région atlantique. Les trois provinces Maritimes ont amélioré leurs mécanismes de collaboration entre elles. Mais nous sommes loin du plan de développement de la région qui permettrait à chacun des gouvernements provinciaux intéressés et au gouvernement fédéral de jouer un rôle qui soit coordonné.

Le MEER devrait abandonner l'idée selon laquelle sa seule responsabilité consisterait uniquement à favoriser la conclusion d'accords spéciaux de développement et à offrir des encouragements aux entrepreneurs qui manifestent le désir d'implanter des industries dans la région de l'Atlantique, ou encore à des hommes d'affaires locaux désireux d'agrandir leur exploitation. Le MEER devrait faire beaucoup plus que cela. Il devrait considérer longuement les grands projets à entreprendre. Ainsi, qu'a fait le MEER au sujet du projet de centrale marémotrice de la baie de Fundy qui est lié à la construction du canal de Chignecto? Je parierais qu'il n'a rien fait. Le